



COUPE ARABE (U17)

"UNE FINALE SERRÉE CONTRE LE MAROC"

Page 14

BOUMERDÈS

DISTRIBUTION D'UN DOCUMENT INAPPROPRIÉ DANS UN LYCÉE

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4586 | Jeudi 8 septembre 2022 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FRUIT DE MER

LA SARDINE À SON BAS PRIX

Page 5

LIGUE ARABE

ÉCHEC AUX MANŒUVRES DU MAROC

Page 3



ARRÊT DE CHANTIERS DURANT LA CANICULE

LA CACOBATPH PREND EN CHARGE LES TRAVAILLEURS

Page 4



LE TÉLÉPHONE PORTABLE EN CLASSE

COMMENT PROTÉGER NOS ENFANTS ?

Page 4



5

qx de kif traité
déjoués empêché
d'introduction via le
Maroc

42

morts et 1.910
blessés dans des
accidents de la
route en une
semaine

3000

hectares pour accueil-
lir les centrales solaires
du projet «Solar 1000»

Après PSG-Juventus, des supporters turinois accusés de cris de singe et d'un salut fasciste

Sur les vidéos tournées par un fan du PSG, des supporters turinois ont été pris en flagrant délit d'actes xénophobes et racistes au Parc des Princes.

De quoi ternir cette première journée de Coupe d'Europe. Pendant la rencontre entre le Paris Saint-Germain et la Juventus Turin à Paris, ce mardi 6 septembre dans la soirée, une poignée de supporters Tifosi imitant des cris de singe et exécutant un salut fasciste ont été filmés par un fan du PSG. Ce mercredi 7 septembre, une enquête a été immédiatement ouverte par la Préfecture de police de Paris pour ces actes injurieux et racistes. "4 individus ont été identifiés par vidéo puis interpellés hier soir par les services de police pour provocation publique à la haine raciale dans le cadre d'une enceinte sportive, à l'occasion du match de football."



Netflix menacé de poursuites par des pays du Golfe si certains contenus ne sont pas retirés



Selon les médias saoudiens, la présence de personnages LGBTQ+ dans les productions Netflix destinées aux enfants est au cœur du problème.

Netflix est prévenu. L'Arabie saoudite et ses voisins du Golfe ont demandé au géant américain du streaming de retirer des contenus jugés "contraires aux valeurs islamiques et sociétales," et menacent même de poursuites judiciaires, selon un communiqué publié ce mardi 06 septembre.

En revanche, ce communiqué conjoint des gendarmes des télécommunications de l'Arabie saoudite et des cinq autres membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) ne précise pas la nature des contenus jugés offensants sur Netflix. "La plateforme a été contactée pour retirer ces contenus, surtout ceux destinés aux enfants."

Pays-Bas : une ville interdit les pubs sur la viande, une première mondiale

Haarlem a décidé de mettre fin aux publicités sur la viande dans son espace public pour réduire leur impact climatique. La ville d'Haarlem, aux Pays-Bas, va interdire à partir de 2024 toute publicité sur la viande dans les espaces publics dans le but de décourager la consommation. Haarlem a décidé de mettre fin aux publicités sur la viande dans son espace public pour réduire leur impact climatique, rapporte *The Guardian*. C'est un acte fort qui vise à faire réduire drastiquement la consommation de viande à toute une population, la ville de Haarlem, aux Pays-Bas, va devenir la première au monde à interdire les publicités sur la viande dans les espaces publics afin de faire notamment baisser les émissions de gaz à effet de serre. La loi sera promulguée à partir de 2024 dans cette ville de 160 000 habitants après l'ajout de la viande à une liste de produits réputés contribuer à la crise climatique. Cette interdiction couvre également les vols de vacances, les carburants fossiles et les voitures fonctionnant aux carburants fossiles.



Ahmed Aboul Gheit Secrétaire général de la Ligue arabe

"Nous souhaitons que le Sommet arabe d'Alger constitue un tournant décisif dans l'action arabe commune."

D
I
X
I
T

Depuis trois ans, ce septuagénaire est confiné chez lui, faute d'ascenseur

Depuis une lourde opération du cœur en 2019, le quotidien de Noël Nivrad est bouleversé. Affaibli, ce Périgourdin de 74 ans ne peut plus prendre les escaliers de son immeuble. Et, sans ascenseur, il n'est ainsi pas sorti de son logement depuis trois ans,

"Je suis trop faible et j'en ai marre de vivre comme ça," a confié à nos confrères l'homme qui se déplace lentement et passe l'essentiel de ses journées sur son canapé. "J'ai le café, le sucre, même le fromage, à portée de main pour éviter les allers-retours." Depuis 2019, Noël Nivrad espère désespérément quitter sa "prison dorée", un grand T2, pour un logement de plain-pied ou avec un ascenseur. Pour l'heure, toutes ses demandes de mutation de logement auprès de Périgord Habitat sont restées lettre morte.

Juste "voir la lumière du jour."

Le poids de la solitude pèse de plus en plus sur le septuagénaire. "Je ne reçois aucune visite, ma famille vit loin et j'ai très peu de contact avec mes voisins. J'aimerais juste pouvoir sortir par moi-même, même en déambulateur et voir la lumière du jour."

"Pour nous, la demande officielle ne date que de juin 2022 et le dossier n'était pas complet et le critère d'urgence n'avait pas été établi, il l'est maintenant et nous allons pouvoir instruire sa demande," a-t-il indiqué. Pourtant, Noël Nivrad a bien conservé chez lui ses demandes depuis 2019.

Face aux problèmes de communication, le bailleur a précisé qu'un médiateur sera envoyé auprès du septuagénaire et que "tout dépendra de s'il existe des logements adaptés et vacants dans le secteur demandé." En outre, Périgord Habitat a indiqué ne pas avoir "délaié" ce dossier puisqu'une demande d'adaptabilité de la salle de bains de son logement a été traitée il y a quelques mois.

LIGUE ARABE

Échec aux manœuvres du Maroc

Le Maroc ne se lasse jamais de s'adonner à des manœuvres et autres fourberies en vue de réaliser ses fantasmes.

KAMAL HAMED

Sur toutes les tribunes internationales les diplomates du royaume ressassent la même rengaine dans leur quête éperdue de faite admettre aux autres ses points de vue lesquelles, hélas, n'emportent que rarement l'adhésion. Notamment lorsque il est question de l'affaire du Sahara occidental qui reste, malgré toutes ces coquetteries politiques, une question de décolonisation qui relève des prérogatives de l'organisation des Nations unies. Lors de la récente réunion du Conseil ministériel de la ligue des états arabes au Caire le Maroc s'est une fois de plus distingué par ses vils manœuvres dans le but évident et inavoué de faire capoter le prochain Sommet arabe prévu, le 1^{er} et 2 novembre à Alger. Le ministre marocain des Affaires étrangères, Nacer Bourita, s'en est pris comme à son habitude à l'Algérie. Devant ses pairs réuni au Caire, avant hier mardi, le chef de la diplomatie marocaine a plaidé pour une "lecture objective" de la réalité du monde arabe, qui est selon lui, en "proie à des différends internes et externes divers" ainsi qu'à des "manœuvre externes et internes visant à semer la division, à soutenir les velléités séparatistes, à déclencher les conflits frontaliers, ethniques, sectaires et tribaux et à consumer la région et épuiser ses richesses."

La réponse, cinglante, est aussitôt venue d'Alger, par la voix du diplomate Amar Belani, envoyé spécial pour le Sahara occidental et les pays du Maghreb. Le diplomate algérien a accusé Bourita de répéter les "mêmes éléments de langage déjà ressassés en février dernier." Pour lui, cet officiel marocain "ne fait qu'exprimer sa frustration et sa déception devant les préparatifs qui vont bon train pour la tenue, comme prévu, du sommet arabe les 1^{er} et 2 novembre à Alger." Ces extraits du discours de Bourita sont "lamentables" et "procèdent de la technique lâche et navrante de l'inversion accusatoire de la part de celui dont le pays est passé maître dans la pratique indigne des coups bas et des calculs étroits (lors de tous les sommets arabes qui se sont tenus au Maroc dont le fameux sommet de la trahison de septembre 1965 à Casablanca)." Le diplomate algérien ajoute que "l'invocation ridicule de soi-disant "velléités séparatistes" par Bourita est la "meilleure illustration de cette logique de surenchère et de manipulation politique si coutumière au makhzen." Ce diplomate algérien est revenu hier aussi pour mettre à nu ces mêmes manœuvres colportées cette fois-ci par l'agence de presse marocaine (MAP) qui met en exergue ce qu'elle croit comme des acquis enregistrés par le Maroc contre l'Algérie lors de cette même réunion des ministres arabes des affaires étrangères. "Fidèle à sa vocation et à sa pratique de fabricant de triomphes diplomatiques imaginaires, la MAP (et ses satellites médiatiques) vient de fabriquer sur de soi-disant avancées et points enregistrés contre l'Algérie, lors de la réunion du conseil de la ligue arabe qui vient d'achever ses travaux au Caire," a

indiqué Belani. Selon lui à "bien lire, les documents officiels adoptés par cette session, on se rend compte rapidement que les élucubrations du porte-voix médiatique officiel du makhzen sont absolument sans fondement." Au diplomate algérien de donner la version de ce qui s'est réellement passé. Il explique ainsi que sur résolution sur le suivi des "ingérences iraniennes dans les affaires intérieures des États arabes," il "n'est nullement fait mention du Front Polisario" et la délégation algérienne a fait "consigner dans le document officiel, que "Face aux dangers des organisations terroristes et séparatistes et de leur classification, l'Algérie appelle toujours au respect de la légalité internationale et des résolutions des Nations Unies dans le respect de la souveraineté et de l'indépendance des États." Le Conseil des ministres de la Ligue arabe a rejeté par ailleurs "le projet initié par le Maroc en vue de l'élaboration d'un rapport additionnel portant sur les dimensions juridique et humaine en complément au «Plan global pour réduire le recrutement d'enfants dans les conflits armés et terroristes» et il a confié au Secrétariat général de la ligue, la tâche de conduire l'opération en concertation avec l'ensemble des États membres.» Par ailleurs Amar Belani juge "malheureux de dresser le constat amer de l'instrumentalisation de la Ligue des États arabes, par un petit groupe au service d'intérêts étroits, dans des joutes stériles qui éloignent la Ligue de sa vocation essentielle et limite ses contributions tant à la promotion de la cause légitime du peuple palestinien qu'à la résilience nécessaire pour relever les défis du monde contemporain." **K.H.**

TRAFFIC

Mise en échec d'introduction de plus de 5 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc

RAYAN NASSIM

"Des tentatives d'introduction de quantités de kif traité s'élevant à 5 quintaux et 8,5 kg de kif traité, à travers les frontières avec le Maroc, ont été déjouées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période du 31 août au 06 septembre," indique un bilan opérationnel rendu public mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts intenses visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité lors de diverses opérations exécutées à travers les Régions militaires, 36 narcotrafiquants et ont déjoué des tentatives d'introduction de grandes quantités de drogues provenant des frontières avec le Maroc, s'élevant à 05 quintaux et 8,5 kilogrammes de kif traité, alors que 1 kg

de cocaïne et (341337) comprimés psychotropes ont également été saisis," précise le communiqué. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "des détachements de l'ANP ont arrêté (04) éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national, tandis qu'un autre détachement de l'ANP a découvert et détruit six 06 bombes de confection artisanale lors d'une opération de fouille et de recherche à Jijel."

Selon le même bilan, des détachements de l'ANP on, en outre, "intercepté, à Tamanrasset, In Salah, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, Djanet et Tindouf, 84 individus et saisi 27 véhicules, 114 groupes électrogènes, 80 marteaux piqueurs, 01 détecteur de métaux, ainsi que des outils de détonation et des équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, tandis que 04 autres individus ont été arrêtés et 09 fusils de chasse, 388 balles, ainsi que 57070 paquets de tabac ont été saisis à Ouled Djellal, Ouargla, El-Oued, Touggourt, Adrar, Khenchela, Sétif, et El Bayadh." Dans le même contexte,

"les Garde-frontières ont déjoué, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale, des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à (125.073) litres à Bordj Badji Mokhtar, Tamanrasset, Tébessa, El-Tarf et Souk Ahras," ajoute la même source.

Par ailleurs, "les Garde-côtes ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 74 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 49 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national."

Ces opérations qui ont été exécutées par des unités et des détachements de l'ANP, dans la dynamique des efforts soutenus de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, ont abouti à "des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national." **R.N.**

VISITE AU PAYS-BAS

Mission économique d'une délégation du ministère de l'Agriculture

Une importante délégation du ministère de l'Agriculture et du Développement rural a effectué une visite aux Pays-Bas, du 31 août au 3 septembre, dans le cadre d'une mission économique dans le domaine agricole.

Cette visite, qui intervient conformément aux orientations de M. le président de la République en matière de diplomatie économique et dans le cadre des actions de l'ambassade de l'Algérie à La Haye, visant à renforcer les relations de coopération avec le pays hôte, était composée de cadres du ministère de tutelle, de la Chambre nationale d'agriculture et des Chambres d'agriculture de quelques wilayas, de l'Institut agronomique d'Alger, ainsi que des agriculteurs et opérateurs, activant dans les différentes filières agricoles comme l'horticulture, la floriculture et la production laitière. Cette délégation a eu comme mission principale l'établissement de relations d'affaires et de partenariat avec leurs homologues néerlandais et l'échange d'expérience et transfert d'expertise et de savoir-faire néerlandais dans les différentes filières de l'agriculture.

La délégation algérienne a eu à effectuer, pendant cette visite, une série d'entretiens avec des responsables du ministère des Affaires étrangères, ministère de la Nature et de la Qualité des aliments suivis de visites de terrain auprès de quelques sociétés néerlandaises.

Accompagnée de membres de l'ambassade d'Algérie, la délégation a visité les pavillons de la foire "Demo Pomme de Terre" à Westmaas (Pays-Bas), et s'est rendue dans quelques entreprises et fermes spécialisées dans les unités de fabrication de fromage ainsi que dans l'élevage des vaches laitières. D'autres visites de terrain ont également eu lieu auprès d'entreprises néerlandaises opérant dans la filière horticulture, floriculture et pommes de terre.

Des communications et une table ronde sur les potentialités du secteur Agricole algérien ont été également organisées à la prestigieuse Université et Centre de recherche agronomique de Wageningen.

Dans l'enceinte même de l'Ambassade d'Algérie à La Haye, un programme B2B réunissant des opérateurs algériens et néerlandais dans le domaine agricole ainsi que des agences de coopération économique a été inauguré par l'ambassadrice d'Algérie aux Pays-Bas, et a vu la participation de représentants du ministère néerlandais des Affaires étrangères et du Conseil d'Affaires MENA-Pays-Bas.

Au terme de sa visite, la délégation algérienne a participé, le 3 septembre, au festival des ambassades de La Haye, où des produits algériens de terroir, des habits, plats et gâteaux traditionnels ont été exposés à cette occasion et ont été grandement appréciés par les visiteurs de ce festival.

R. N.

ALGÉRIE-CUBA

Hamadi évoque avec l'ambassadeur cubain les perspectives de renforcement de la coopération bilatérale

"Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hamadi a reçu mardi l'ambassadeur de la République de Cuba en Algérie, Armando Vergara, avec lequel il a passé en revue les perspectives de renforcement des relations algéro-cubaines à travers la promotion de la coopération bilatérale dans le domaine du tourisme et de l'artisanat," indique un communiqué du ministère.

À cette occasion, les deux parties se sont félicitées "des relations d'amitié historiques unissant les deux pays amis," examinant à ce propos "les voies et moyens de leur renforcement à travers la mise en place d'un cadre de coopération entre l'Algérie et Cuba."

Le ministre a, par ailleurs, souligné "la nécessité de préparer un projet de mémorandum d'entente regroupant les principaux axes à même d'impulser une dynamique aux relations dans le domaine touristique et de tracer une feuille de route aux contours clairs, notamment en matière de tourisme thérapeutique, thermal et écologique."

Il s'agira aussi, poursuit la même source, d'assurer "la coordination pour l'établissement d'un partenariat effectif entre les opérateurs touristiques des deux pays, tout en veillant à la création d'opportunités de coopération et aux échanges d'expériences dans le domaine de l'artisanat."

De son côté, l'ambassadeur cubain a exprimé la disponibilité de son pays à renforcer les relations de coopération avec l'Algérie, à travers "la promotion d'un partenariat véritable et durable entre les deux pays dans le domaine du tourisme et de l'artisanat."

Enfin, les deux parties ont mis l'accent sur "la nécessaire intensification des efforts en vue de la mise en place, dans les plus brefs délais, d'un cadre officiel de coopération devant traduire la volonté commune des deux pays amis de consolider les liens de coopération."

ARRÊT DE CHANTIERS DURANT LA CANICULE

La Cacobatph prend en charge les travailleurs



La Caisse des congés payés, du chômage et intempéries (Cacobatph) va prendre en charge l'ensemble des indemnités des travailleurs. La période concerne la canicule où des chantiers ont été à l'arrêt.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Dans son site officiel, la caisse des congés payés du secteur du bâtiment et travaux publics a indiqué que « les mesures seront prises pour mettre au point les montants d'indemnités des travailleurs ayant subi un chômage forcé. »

Il s'agit de 130.000 travailleurs qui activent dans les entreprises publiques mais qui ont été impactées par les

chaleurs torrides de cet été, les obligeant parfois à reporter leurs activités lorsque les températures seront plus clémentes.

Selon la même source « le mois d'octobre et novembre seront soumis à une évaluation des pertes enregistrées et des jours d'arrêt d'activité des entreprises en activité. »

Avec un système de calcul propre à ces indemnités, les travailleurs doivent attendre jusqu'à la fin de l'année ou probablement après pour percevoir les montants de compensations des jours où ils ont été en cessation d'activité ou forcés à arrêter leurs activités.

La caisse considère que ces journées de chômage forcé sont sujettes au remboursement selon leur impact sur la trésorerie des entreprises. Il faut retenir que dans ce cadre, la caisse des congés payés du BTPH doit être à jour dans ses fonds qui proviennent généralement de cotisations générales des travailleurs et un taux

prélevé des entreprises. Les entreprises affiliées à la caisse doivent présenter des documents justifiant les arrêts en cas d'intempéries ou de canicule. La caisse procède ainsi à établir des seuils d'indemnisation en fonction du statut et poste occupé par les travailleurs dans une entreprise.

Cette année, la canicule qui a duré de juin à septembre a été fatale pour certains chantiers qui ont fonctionné la plupart au ralenti. Pour d'autres entreprises, des horaires ont été aménagés pour les corps de métiers qui sont éprouvés dans la chaleur accablante.

F. A.

LE TÉLÉPHONE PORTABLE DANS LA CLASSE

Comment protéger nos enfants ?

PAR IDIR AMMOUR

Les changements technologiques dans la société au cours de la dernière décennie du 21^e siècle ont poussé les jeunes et les adolescents à utiliser les téléphones mobiles pour les fins les plus diverses, y compris éducatives.

La technologie a changé la logique de la production de contenu et aussi la façon d'acquérir des connaissances. Toutefois, leur utilisation en classe reste controversée, car d'une part, l'avancement de la technologie offre en un seul appareil les possibilités les plus diverses d'interagir et d'acquérir des connaissances et, d'autre part, l'école dispose de régimes, de règles qui impliquent parfois l'interdiction de l'utilisation des téléphones portables en classe pendant les heures de travail.

Pour l'heure, l'interdiction complète du portable au collège apparaît donc comme un vrai casse-tête.

Ce qui pousse certaines voix à penser que la mesure proposée par le gouvernement

n'a pas donné les résultats escomptés. Les raisons sont toutes simples, quand la sérénité fait défaut, remplacée par la passivité qui règne en maître mot. En effet, l'utilisation des portables à l'école a porté atteinte même à la profession de l'enseignant.

C'est ce qui ressort de la bouche de nos bambins qui témoignent que certains de leurs enseignants ne se gênent pas d'utiliser leurs mobiles à des fins non éducatives.

Ne dit-on pas que le cœur du métier d'enseignant, c'est l'attention portée au travail de ses élèves, à leurs besoins, à leurs lacunes, à leurs progrès.

L'enseignement suppose une bonne connaissance des profils des élèves, nécessaire pour créer une ambiance positive, respectueuse et donner à chacun les moyens de progresser. Au fait, cela stipule que les enseignants doivent représenter un modèle pour les élèves. Et ce, en ce qui concerne leurs comportements et leurs façons d'agir. Que ce soit à l'intérieur ou

à l'extérieur de l'établissement. Cela, dans le but de gagner la confiance et l'appréciation de la société en général et des élèves en particulier. Sachant que l'article 1 et 78 du règlement parlent des conditions d'embauche des instituteurs.

De ce fait, dans le cas d'un quelconque dépassement, des conseils disciplinaires peuvent être tenus par les autorités compétentes. Ainsi, de lourdes sanctions vont être appliquées.

De plus, les conséquences peuvent être désastreuses allant jusqu'à l'expulsion du professeur.

Pour rappel, le ministère de l'Éducation nationale, avait posé l'an dernier de nouvelles règles. En particulier en ce qui concerne les habits. D'autant plus, qu'ils ont interdit le port des shorts.

Mais, ils ont notamment évoqué les coupes de cheveux qui vont à l'encontre de la morale publique. Pire encore, l'interdiction d'utiliser le téléphone portable dans la salle de cours.

I. A.

BOUMERDÈS

Une directrice de lycée suspendue pour distribution d'un document inapproprié

La direction de l'Éducation de la wilaya de Boumerdès a suspendu à titre conservatoire la directrice d'un lycée à Ouled Moussa suite à la distribution d'un document "inacceptable et non conformes aux textes et règlements," a indiqué mercredi un communiqué de la Direction.

Cette décision, précise la même source, fait suite à la distribution "d'un document par le lycée Chekir Aissa de la commune d'Ouled Moussa contenant des expressions inacceptables et non conformes aux textes et règlements," relevant qu'"eu égard à leur caractère sensible, des mesures appropriées ont été prises portant suspension conservatoire de la directrice de l'établissement jusqu'à sa comparution devant le conseil de discipline de wilaya, conformément aux lois en vigueur."

Cette décision a été prise à haut niveau suite à la distribution aux élèves d'une fiche de renseignements.

La fiche, largement relayée sur les réseaux sociaux, comporte un volet dans lequel l'élève doit cocher une case relative à la situation sociale de sa famille, "riche", "pauvre" ou "moyenne".

LE DOCTEUR AHMED KETTAB

L'exigence d'un Conseil national pour les sécurités hydriques et alimentaires

De l'avis de l'expert en ressources hydriques, le docteur Ahmed Kettab, le phénomène de raréfaction de l'eau induite par les changements climatiques, aura un impact très inquiétant plutôt sur l'agriculture que sur l'alimentation en eau potable des populations.

PAR CHAHINE ASTOUATI

L'agriculture étant le plus gros consommateur d'eau, "c'est à ce niveau là qu'on est appelés à revoir tout notre mode de consommation et stratégie de gestion de l'eau."

M. Kettab, qui s'exprimait ce matin au sein de l'émission *L'invité de la rédaction* de la chaîne 3 de la Radio Algérienne, assure que l'on ne pourra pas faire face aux effets des changements climatiques qui induisent, nous le voyons tous les ans, des feux de forêts et des inondations spectaculaires un peu partout dans le monde. La stratégie serait plutôt de s'y adapter en revoyant totalement notre mode de consommation et d'exploitation des res-



sources. Pour ce qui est de la ressource hydrique, l'invité de la Radio se montre moins soucieux de l'alimentation en eau potable que du secteur de l'agriculture, d'où l'enjeu de la sécurité alimentaire qui plane sur la planète. A ce propos, il préconise, entre autres, le développement et la

sélection d'espèces moins consommatrices d'eau, l'adoption de modes d'irrigation plus économes tel que le goutte-à-goutte localisé par un système électronique.

Autre proposition avancée par docteur Kettab, la création d'un Conseil national

placé sous l'autorité du président de la République et chargé de la sécurité hydrique et alimentaire, et qui sera soutenu par des études prospectives.

À propos de la mobilisation des eaux superficielles, l'invité de la Radio rappelle que "nous avons 80 barrages et prochainement 85 qui vont contenir 10 milliards de m³. Malheureusement, ils n'arrivent même pas à se remplir au tiers," a-t-il souligné. Ceci est dû au fait qu'en plus des faibles précipitations, l'évaporation de l'eau sous l'effet des hautes températures, y est pour beaucoup.

C. A.

PRODUITS ALIMENTAIRES TRANSPORTÉS À L'ÉTRANGER

Interdits formellement aux voyageurs

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le contrôle a été renforcé aux ports et aéroports pour le transport des produits alimentaires par les voyageurs. Des saisies de denrées alimentaires subventionnées ont été opérées récemment par les services douaniers.

Désormais, les voyageurs algériens et résidents à l'étranger ne pourront plus transporter avec eux les produits alimentaires en quantité.

Les instructions relatives à cet effet remontent à mars dernier dans le cadre de l'interdiction formelle de transporter à l'étranger ces produits subventionnés par l'État. Dans les aéroports et les ports, plusieurs voyageurs ont été saisis de produits

alimentaires tels que les pâtes, du cous-cous, de la farine et du sucre. Selon des témoins sur place à l'aéroport d'Alger, les voyageurs sont minutieusement contrôlés lorsqu'ils transportent des quantités de ces produits et peuvent faire l'objet de saisie lorsque les quantités sont importantes. Et il n'y a pas de seuil fixé sur cela.

Ces voyageurs qui avaient pour habitude de se procurer différentes denrées alimentaires en compulsant des achats non effrénés, se voient actuellement interdits de les transporter.

Les immigrés sont les plus concernés par ces achats lorsqu'ils rentrent de leurs vacances.

On explique que dans le contexte actuel, les cours de blé ont subi une hausse qui

impacte les besoins en la matière pour l'Algérie. D'autre part, des produits tels que le miel et l'huile d'olive qui ne sont pas subventionnés font l'objet de vérifications douanières.

Il n'y pas une note officielle qui explique les quantités raisonnables à transporter pour un voyageur pour ces deux produits qui ont subi les ravages des feux l'année dernière et durant le mois d'août dernier. Il faut dire que leur coût est moindre par rapport aux produits étrangers. C'est un sujet d'inquiétude pour la diaspora algérienne qui veut avoir toutes les informations sur la nature des produits éligibles à être transportés et ceux qui sont concernés par l'interdiction.

F. A.

FRUIT DE MER

La sardine à son bas prix

PAR IDIR AMMOUR

On l'appelle le poisson des pauvres mais c'est aussi l'un des poissons les plus consommés par les Algériens.

Après une phase de croissance de la production de la sardine relevée ces dernières semaines, les prix de vente du poisson ont brutalement régressé aux différents marchés.

En effet, la sardine, ce fruit de mer qui, il y a à peine quelques semaines, défrayait la chronique à cause de son prix qui a atteint des niveaux inabornables et inaccessibles pour les ménages aux faibles revenus, a été cédé au prix variant 200 dinars.

Atteignant des seuils inimaginables, rappelez-le, en s'affichant à plus de 1000 DA le Kg pendant plusieurs mois, les prix

semblent frappés par un déclin en cette fin de l'été pour atteindre le prix à la portée des bourses dérisoires au niveau des différents marchés, et ce, au grand bonheur du consommateur qui a salué cette décrépitude qu'ils souhaitent voir continuer dans cette envergnure ou du moins se stabiliser autour des prix actuels.

Une aubaine donc pour les petites bourses et pour ceux qui n'ont pas eu ce privilège de consommer ce fruit depuis longtemps. Selon quelques vendeurs, ce recul des prix du poisson bleu a pour origine principale la hausse des températures.

Celle-ci les oblige, en effet, à se débarrasser le plus rapidement possible de leur marchandise avant qu'elle ne pourrisse. Toujours est-il que la sardine est de nouveau à la portée de toutes les bourses. Pourvu que ça dure.

Les professionnels du secteur de la pêche pour leur part se réjouissent de la situation et estiment que le meilleur est à venir, pour tous les travailleurs du secteur notamment, après la décision des pouvoirs publics de les accompagner et d'augmenter les capacités de production.

Par ailleurs, la création de coopératives dans le secteur de la pêche permettra à tous les professionnels de ce domaine d'acquérir des équipements de pêche, de construire des navires et d'améliorer la distribution des produits halieutiques, outre la fabrication des cages flottantes. Une façon de permettre aux professionnels du secteur de bénéficier des avantages fiscaux, tout en s'engageant à la résolution de certains problèmes au niveau des ports.

BOUZIANE

3 000 hectares pour accueillir les centrales solaires du projet «Solar 1000»

"Le Secrétaire général du ministère de la transition énergétique et des énergies renouvelables, Bouziane Mahmah, a expliqué que le projet Solar 1000 de production d'électricité à partir de l'énergie solaire en Algérie repose sur des bases solides," rapporte ce mercredi la Radio nationale chaîne I.

Le même responsable a indiqué que "3000 hectares répartis sur plusieurs wilayas comme El Tarf, Sidi Bel Abbes, Oued Souf et Touggourt ont été mobilisés pour accueillir ses centrales solaires." M. Bouziane a indiqué que "le projet Solar 1000 repose sur des bases solides, et que le retard qui a été enregistré récemment a permis un travail technique minutieux et systématique entre tous les acteurs des systèmes énergétiques et financiers.

Il a également souligné qu'au cas où 1.000 mégawatts seraient atteints dans la première phase, la contribution des énergies renouvelables au système national de consommation d'énergie et d'électricité augmenterait de 2,6 %, pour augmenter dans la deuxième phase, à plus de 5%, si on arrive à 2 000 mégawatts, pour atteindre, comme nous l'espérons, 30 % d'ici 2030.

MIDI

Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA SANTE

CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE DE TIZI-OUZOU

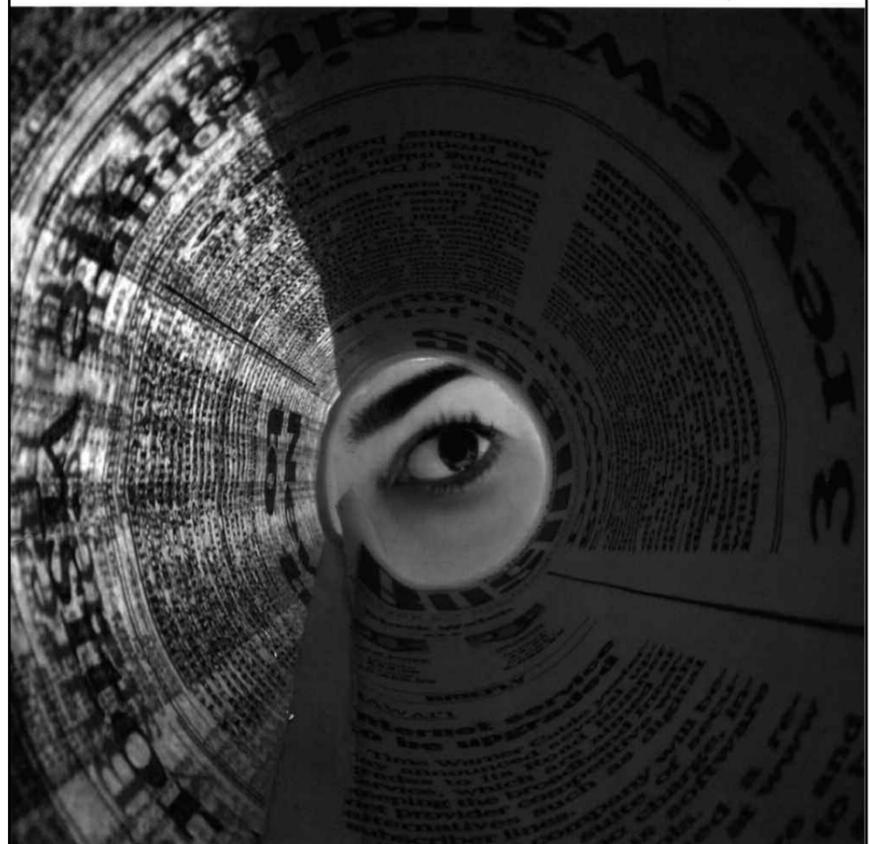
AVIS D'ANNULATION

Conformément aux dispositions de l'article 73 du décret présidentiel 15- 247 du 16 /09/2015 portant réglementation des marchés public et des délégations de service publics, le centre hospitalo-universitaire de Tizi-Ouzou porte a la connaissance des soumissionnaires ayant participé a l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°12/CHU/TO/2020, portant étude, suivi et aménagement de divers services de centre hospitalo-universitaire de Tizi-Ouzou l'annulation de l'attribution provisoire du lot N° 01 aménagement du service néphrologie hémodialyse hématologie , publié dans les quotidiens « MIDI LIBRE » le 18/11/2020 et « الحياة » le 19/11/2020 ET LE BOMOP de la semaine du 22/11/2020 au 28/11/2020 .

Midi Libre n° 4586 - Jeudi 8 septembre 2022 - Anep 2216 017 351

MIDI

Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

MIDI

CULTURE

RÉUNIONS PÉRIODIQUES D'ÉVALUATION DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Soraya Mouloudji appelle à la création « d'un comité directeur d'évaluation et de suivi »

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a souligné, avant-hier, la nécessité de créer un « comité directeur d'évaluation et de suivi », pour l'estimation périodique et régulière de l'état d'avancement et du rythme de réalisation du projet de l'établissement qui « permettra de réaliser une auto-évaluation et d'identifier les lacunes, les forces et les faiblesses au niveau de chaque établissement, que ce soit sur le plan pédagogique ou administratif », a-t-elle affirmé.



Arts plastiques en Algérie, une pratique "multimillénaire"



RÉUNIONS PÉRIODIQUES D'ÉVALUATION DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Soraya Mouloudji appelle à la création « d'un comité directeur d'évaluation et de suivi »

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a souligné, avant-hier, la nécessité de créer un « comité directeur d'évaluation et de suivi », pour l'estimation périodique et régulière de l'état d'avancement et du rythme de réalisation du projet de l'établissement qui « permettra de réaliser une auto-évaluation et d'identifier les lacunes, les forces et les faiblesses au niveau de chaque établissement, que ce soit sur le plan pédagogique ou administratif », a-t-elle affirmé.



formation supérieure et des responsables du ministère de la Culture.

Dans un discours prononcé à cette occasion, la ministre de la Culture et des Arts, Mme Soraya Mouloudji, a expliqué que l'organisation de ces rencontres vise à présenter le bilan de l'année universitaire 2021-2022 et à donner des orientations pour l'entrée à l'université 2022-2023, soulignant qu'« il s'agit d'un processus nécessaire et important, et qu'il se veut être une tradition bien établie dans toutes les institutions du secteur ». Dans le même ordre d'idée, la ministre a estimé que l'évaluation est ce qui crée une dynamique continue pour améliorer les performances et augmenter le degré d'efficacité de toute institution.

Placé sous le slogan « Bilan et perspectives », les travaux de cette rencontre organisée avant-hier au Palais de la culture Moufidi-Zakaria, se sont poursuivis à huis clos avec les directeurs des établissements de

formation supérieure et des responsables du ministère de la Culture. Elle a souligné la nécessité de créer un « comité directeur d'évaluation et de suivi » pour l'estimation périodique et régulière de l'état d'avancement et du rythme de réalisation du projet de l'établissement. « Tous les

établissements seront tenus, à partir de cette rentrée, de créer un comité directeur d'évaluation et de suivi », dira la ministre qui, selon son estimation, « permettra également, en première étape, de réaliser une auto-évaluation et identifier les lacunes, les forces et les faiblesses au niveau de chaque établissement, que ce soit sur le plan pédagogique ou administratif ». La première responsable du secteur de la Culture a, en outre, évoqué l'important défi qui attend le secteur cette année, qui accompagne le lancement de la division des arts, remerciant par la même occasion tous les cadres du ministère de la Culture et des Arts qui ont contribué au comité conjoint avec le ministère de l'éducation nationale pour développer et incarner ce projet, « un projet confié par le président de la République, Abdelmajid Tebboune, et auquel il porte une attention particulière ».

Mme Mouloudji a appelé les directeurs des établissements à accompagner cette section en

ouvrant leurs portes aux possibles formations que les élèves avec les équipements culturels, ainsi que la préparation serrée désormais pour recevoir ces élèves après leur obtention, au bout de deux ans, du baccalauréat des arts. Par ailleurs, la ministre de la Culture et des Arts a poursuivi les travaux de cette réunion à huis clos avec les directeurs des établissements de formation supérieure qui ont présenté le bilan de la précédente année académique, tout en exposant leurs préoccupations et suggestions pour faire progresser ces institutions pour plus d'efficacité à l'avenir.

Il est à noter que cette réunion a été suivie par l'organisation d'un autre rendez-vous avec les institutions régionales de formation et, jeudi prochain, une 3e rencontre avec les centres nationaux de recherche sous la tutelle administrative du ministère de la Culture et des Arts.

2^e édition de l'exposition collective Vue sur mer : Evasion immersive

Que diriez-vous d'une escapade en mer ? Une scénographie d'œuvres d'art et de pièces de design, mêlant artistes contemporains et artistes confirmés. Une évasion immersive pendant laquelle vous pourrez vous laisser bercer par le bruit des vagues et flâner autour des créations uniques de sculptures, tableaux et pièces de design. Il s'agit de la deuxième édition de l'exposition collective d'art plastique baptisée « Vue sur mer » qui se tient jusqu'au 4 octobre prochain au niveau de la salle Frantz-Fanon de l'office Riadh El Feth (Oref). Cette exposition rentre dans le cadre du programme des expositions tracé par l'Oref. Rencontré sur place, le chef de service d'animation auprès de l'Oref et responsable de la galerie, M. Omar Khiter, a affirmé que « c'est une exposition collective qui réunit 56 artistes peintres autour de la thématique ». Dans une déclaration à El Moudjahid, en marge du vernissage de cette exposition collective, qui a eu lieu lundi dernier, Omar Khiter a précisé que pas moins de 75 œuvres d'art sont exposées pour le plaisir visuel des amoureux de l'art plastique et plus précisément les amoureux de la mer. Ainsi, ces artistes se sont donnés le mot pour mettre la mer au cœur de l'art. Cette expo met à l'honneur des créateurs venus à travers les quatre coins du pays. Il s'agit, entre autres, de Feriel Dahmene, Nadia Remidi, Abdeslam Cherfaoui et Saïd Aoun qui exposeront des pièces inédites autour d'une programmation à mi-chemin entre design et mode. Chaque collectif offrira depuis sa salle d'exposition une vue divine sur la Grande bleue. Cette exposition, qui s'étalera jusqu'au 4 du mois prochain, est ouverte au grand public.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS

L'atelier des talents



Véritable pôle d'excellence en matière de formation d'artistes visuels et plasticiens, l'École supérieure des Beaux-Arts d'Alger aura grandement participé, en soixante ans d'existence, à la promotion des arts plastiques algériens et à la préservation des pratiques artistiques millénaires, au service d'une créativité foisonnante.

L'École des Beaux-Arts, dirigée par le regretté Bachir Yelles au lendemain du recouvrement de l'indépendance, puis par Ahmed Asselah, assassiné par la violence terroriste au sein même de l'école en 1994, assure une « formation de qualité, adaptée à l'évolution des arts dans le monde et en adéquation avec les impératifs du travail contemporain », selon le plasticien Abderrahmane Aidoud. Également enseignant aux Beaux-Arts, M. Aidoud considère la création d'un baccalauréat artistique comme une « mesure d'encouragement » des talents dans les écoles, mais aussi une « réhabilitation » du statut des arts dans l'Éducation, et un « accompagnement du paysage artistique algérien et de l'économie culturelle ». Cette nouvelle mesure permet, selon lui, de « renforcer l'éducation artistique » en milieu scolaire pour en faire une «

pépinière de jeunes talents » à même « d'orienter et d'encadrer les potentialités d'un jeune âge ». Abordant l'évolution de la pratique artistique dans l'Algérie indépendante, cet artiste évoque un bilan « positif et riche » et une grande évolution portée par de jeunes artistes, qui travaillent selon les standards mondiaux tout en « préservant et en exploitant des éléments patrimoniaux et identitaires ».

Il estime également que les efforts de l'État ont « toujours accompagné » cette évolution, avec un « intérêt particulier pour la formation » et la création d'un noyau de formateurs au niveau de l'École supérieure des Beaux-Arts ayant bénéficié de bourses d'études à l'étranger pour revenir enseigner. Cet environnement propice à la création aura permis aux artistes algériens de « sortir rapidement de la vision orientaliste et coloniale » des arts plastiques et faire éclore de nouvelles générations d'artistes qui ont « brillé au niveau international avec une touche typique ».

Ouverture de 16 écoles régionales des Beaux-Arts

De son côté, le plasticien et enseignant Karim Sergoua, affirme que les arts visuels en Algérie ont connu un « bond qualitatif fulgurant » en 60 ans d'indépendance, une période qui a vu la réalisation de « nombreux acquis » sur le plan des structures de formation, renforcées par l'ouverture progressive de 16 écoles régionales des Beaux-Arts sur le territoire national. Ces écoles régionales ont été ouvertes progressivement dans les villes de Mostaganem, Oran, Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Djelfa, Tizi Ouzou, Batna, Biskra, Sétif ou encore Constantine, avec l'objectif de booster la formation artistique, également renforcer par de nouvelles spécialités. Pour sa part, le plasticien et directeur de l'École régionale des Beaux-Arts d'Oran, El Hachemi Amer, a souligné la « place de choix » qu'occupe le mouvement créatif algérien, un mouvement « prolifique » qui met en avant les éléments de «

notre patrimoine culturel et de notre identité ». Il appuie ses propos par l'apport des pionniers comme Mhammed Issiakhem, Mohamed Khadda ou encore Baya Mahieddine, et les accomplissements d'une génération symbolisée, entre autres, par Rachid Koraichi, Zineb Sedira, ou encore Hamza Bounoua. Le directeur de l'École régionale des Beaux-Arts d'Oran a, lui aussi, rappelé les efforts des pouvoirs publics pour assurer une formation de qualité au niveau de cette école et de ses annexes, créées pour accompagner les jeunes talents, appelant à « exploiter les jeunes diplômés dans le secteur de l'éducation ». Le plasticien a également confié qu'il considère son propre parcours personnel comme le « fruit de cette politique de formation mise en place par les pouvoirs publics depuis le recouvrement de l'indépendance ». Il explique avoir bénéficié d'une formation en Algérie et de bourses à l'étranger (en Chine et en France notamment) et est revenu pour mettre son expérience au service de l'enseignement national.

11^E ÉDITION DU FESTIVAL NATIONAL DES AISSAOUA À MILA :

Les chants religieux des zaouïas à l'honneur

La ville de Mila accueillera, du 18 au 22 du mois en cours, à la maison de culture Moubarek-EL Mili la 11^e édition du Festival national des Aïssaoua, placée sous le thème : « Le chant aïssaoua, un style musical de tolérance dans la culture algérienne ».

Après une coupure de sept années successives, ce festival culturel devra reprendre dans une nouvelle édition marquée par une forte participation des troupes folkloriques et quinze groupes

du style aïssaoua venus des quatre coins du territoire national. Ces derniers animeront des soirées musicales en présentant les divers styles des confréries aïssaoua, lesquels ont été jalousement gardés dans les régions de Constantine, Ghardaïa, Laghouat, Souk-Ahras, Annaba et Colo. Selon le commissaire du festival national des Aïssaoua, M. Boukhemiss Boublyaa, « cette nouvelle édition mettra l'accent sur la culture

aïssaoua, y compris les arts des musiques mystiques, les disciplines ancestrales du soufisme religieux, lesquelles ont été préservées par les confréries dans l'ensemble des zaouïas du pays ». Qualifiant l'art des Aïssaoua comme une culture algérienne très authentique, le commissaire annonce une riche programmation prévue au titre de cette nouvelle édition de la manifestation musicale, à savoir des soirées mys-

tiques, des veillées spirituelles et conférences-débats qui seront animées par des professeurs du centre de recherche en sciences islamiques et de la civilisation de Laghouat et ce, pour mettre en lumière l'art ancestral des Aïssaoua très apprécié par le grand public. Concernant la particularité de cette nouvelle édition, Boukhemiss Boublyaa confirme la participation de la troupe féminine Aïn Maâdi du chant religieux de la zaouïa Tidjana (Laghouat),

laquelle animera le spectacle d'ouverture avec la troupe folklorique modèle du chant local de Mila qui regroupe de jeunes artistes à la forte voix. A l'occasion de cette manifestation, des hommages seront rendus aux disparus du style aïssaoua algérien à l'image du chanteur constantinois, Zine Eddine Bouabdallah, le regretté Abdelhamid Mehimoud (ex-commissaire du Festival national du chant aïssaoua, le chanteur Faouzi



Le film "Nos frangins" de Rachid Bouchareb en lice pour une sélection aux Oscars

Mameri de la wilaya de Skikda, ainsi que le regretté imam Abdelkrim El Abidine, cheikh de la zaouïa El Djazoulia, qui a été fondée dans la commune de Sidi Ouriache à Aïn Témouchent, et laquelle relève de la tariqa aïssaoua depuis trois siècles. Elle constituait un centre de rayonnement culturel et religieux et défendait fortement les principes de la réconciliation et de la tolérance.

Le long métrage "Nos frangins" du réalisateur Rachid Bouchareb a été sélectionné pour être proposé aux Oscars 2023 au nom de l'Algérie, annonce le comité de sélection algérien dans un communiqué. "Nos frangins" a été sélectionné parmi trois autres films, "Houria" de Mounia Meddour, "Halim Erraad" de Mohamed Benabdallah et "La dernière reine" coréalisé par Adila Bendimerad et Damien

Ounouri. Cette première sélection lance le film dans la compétition pour décrocher une place dans la short list des oeuvres retenues pour le prix du meilleur film étranger. Le comité de sélection présidé par Mohamed Lakhdar Hamina est composé de professionnels du cinéma comme Yasmine Chouikh, Fawzi Saichi, Hassan Kechach, Ali Mahfiche ou encore Salim Aggar. Sur la base d'un scénario cosigné par le réalisateur et la romancière algérienne Kaouther Adimi, "Nos frangins" restitue l'affaire Malik Ousseki, un étudiant algérien mort suite à des violences de la police française dans une manifestation estudiantine à Paris. Rachid Bouchareb avait déjà représenté l'Algérie aux Oscars en 2011 avec le film "Hors la loi".

Arts plastiques en Algérie, une pratique "multimillénaire"

Avec une dynamique de création des plus prolifiques, une évolution perpétuelle marquée par l'émergence de mouvements artistiques novateurs accrochant la création mondiale et cherchant la touche typiquement algérienne, le paysage des arts plastiques en Algérie aura connu en soixante ans d'innombrables talents qui ont introduit des éléments de l'identité et de la culture algérienne dans l'art universel.

Les beaux-arts en Algérie sont une pratique "multimillénaire" qui remonte à l'art rupestre du Tassili N'Ajjer et aux figurines en terre cuite paléolithique supérieure découvertes à Mechta Afalou, près de Béjaïa, et qui a longtemps évolué avec l'apport de différentes civilisations pour donner un art algérien "correspondant à la culture du pays", estime le critique d'art Ali El Hadj Tahar. Dans un entretien à l'APS, Ali El Hadj Tahar, également écrivain, journaliste et peintre, renvoie la genèse des arts plastiques en Algérie à l'art rupestre du Tassili N'Ajjer, et ses milliers de parois peintes ou gravées réparties sur une superficie de plus de sept millions hectares classés au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco en 1982. Ce plus grand musée à ciel ouvert du monde, renseigne sur les premières "perceptions géométriques de la forme", essentiel à la compréhension de l'évolution de la peinture et des beaux-arts d'une manière générale en Algérie, qui sera appuyé par des figurines en terre cuite, découvertes à Mechta Afalou, près de Béjaïa, et qui remontent au même horizon chronologique que l'art européen et la figurine en calcaire du paléolithique supérieur de la Vénus de Willendorf (Autriche).

L'art algérien s'est également "beaucoup enrichi de l'apport berbère durant la période romaine, notamment



à travers la poterie et les mosaïques plus colorées et plus chatoyantes que celles d'Italie avant d'introduire de toutes nouvelles formes d'expression artistique et de nouveaux supports avec les arts islamiques. La pratique artistique locale a vu, à cette époque, l'introduction de l'art du livre, la miniature et l'enluminure mais aussi tous les arts liés à l'architecture et à la décoration, que l'artisanat populaire s'était approprié en y intégrant les signes et les motifs qu'on retrouve dans le tapis ou dans le tatouage jusqu'à ce jour". Durant la colonisation, une quarantaine de peintres orientalistes ont travaillé en Algérie dont les trois géants, Eugène Fromentin, Théodore Chassériau et Eugène Delacroix, indique Ali El Hadj Tahar, estimant que cette période a vu l'introduction de l'usage de la perspective et la peinture de chevalet, qu'il juge récente en Algérie.

Considérant que la création artistique algérienne est "l'une des plus vivantes d'Afrique et du monde arabe", l'auteur de nombreux livres sur la peinture algérienne relève que les tendances et les styles se sont développés à l'infini depuis le début du XXe siècle, portés par les fondateurs comme Azwaw Mammeri, Bachir Yelles, Choukri Mesli, Ali Ali-Khodja, Mhammed Issiakhem, Baya Mahieddine, Mohammed Khadda ou encore Omar Racim.

Un paysage créatif foisonnant

Aujourd'hui le paysage des arts visuels en Algérie compte de nombreux styles explorant autant de thé-

matiques, Ali El Hadj Tahar évoque un expressionnisme particulier de jeunes artistes comme Yasser Ameer et Yacine Aïdoud, les abstraits depuis Salah Malek à Djamel Larouk, des peintures du signe, expression même de l'identité chez Karim Sergoua, Smail Metmati, Ali Silem, ou encore Hamza Bounoua. De son côté, le plasticien et enseignant à l'École des Beaux-arts, Karim Sergoua, estime qu'en 60 ans, l'Algérie a vu l'émergence d'une élite artistique sur plusieurs générations qui se sont inspirés de l'héritage des fondateurs tout en s'inscrivant dans les différents courants plastiques modernes et contemporains.

L'artiste est également revenu sur le manifeste du mouvement artistique "Aouchem", fondé en 1967, réfutant les modèles artistiques préétablis, qui ont gelé et bridé l'art algérien, et dont les membres se sont orientés vers des créations "enraciné dans la culture et les éléments visuels algériens". Ce mouvement artistique est perçu par le plasticien Abderrahmane Aïdoud, comme une recherche de l'esthétique locale et un retour au legs culturel algérien qui a permis un grand débat entre artistes et l'émergence d'une particularité algérienne dans les arts plastiques. D'autres mouvements artistiques algériens suivront dont "Houdhour" (présence) et "Sebaghine" (les peintres), un cumul qui a donné, selon Abderrahmane Aïdoud, une génération d'artistes et d'étudiants "actifs sur de nombreux domaines artistiques et capables de belles initiatives".

Le comédien Mustapha Benchougrani décédé à l'âge de 82 ans

Le comédien Mustapha Benchougrani est décédé, dimanche à Alger, à l'âge de 82 ans, a annoncé le théâtre national (TNA) sur sa page officielle.

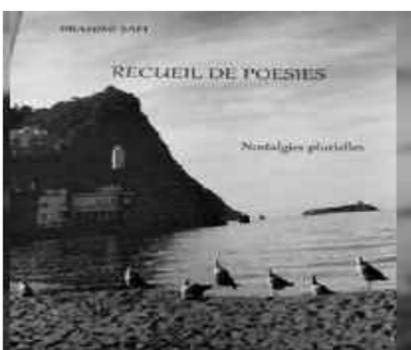
Né le 19 juillet 1940 à Mostaganem, le défunt a fait ses débuts dans la troupe de Ould Abderrahmane Kaki où il a interprété, avec brio, son premier rôle dans la pièce "El Garagouz". Il s'est produit sur scène également avec l'association Saidia et les scouts musulmans Algériens (SMA), aux côtés de nombreux ténors du théâtre de l'époque, tels que Mohamed Chouikh, Maazouz Bouadjadj, Djamel Ben Sabeur et bien d'autres.

Connu pour son militantisme contre l'occupation française, le comédien qui a fait l'École des arts dramatiques en 1964, a participé à plusieurs pièces théâtrales avec la troupe de Ould Abderrahmane Kaki avant de rejoindre le TNA où il a côtoyé le grand metteur en scène Mustapha Kateb.

L'artiste compte, à son actif, d'inoubliables pièces de théâtre comme "Ah ya Hassan", "Galou laarab Galou", "Amar bouzwar" et "Djeha a vendu son âne". Il a participé aussi à de nombreux films dont "Hassan Taxi" de Benamar Bekhti, "Autopsie d'un complot" de Mohamed Slim Riad et "Décembre", de Lakhdar Hamina, outre des participations sur le petit écran dans des feuilletons dramatiques. La dépouille de feu Chougrani sera inhumée dimanche après la prière d'El Asr au cimetière d'El Alia (Alger)



Oran : Parution de "Nostalgies plurielles", recueil de poèmes de Brahim Safi



"Nostalgies plurielles", recueil de poèmes de Brahim Safi, vient de paraître aux éditions "Enadar" d'Oran et mis en vente dans les librairies. L'auteur raconte avec amour sa ville natale, son "port d'attache", Béni Saf. Natif de Béni Saf, l'auteur du recueil n'a jamais coupé le cordon ombilical avec la ville qui l'a vu naître, ses plages, son port de pêche, jadis un port minier et raconte, à sa façon, son

amour et ses souvenirs de cette ville méditerranéenne. Il citera, dans ce sens, Albert Memmi qui estime "comme une mère, une ville natale ne se remplace pas". Comme une chronique d'enfance, des souvenirs ont inspiré ces poèmes, dans lesquels se mêlent le cœur, la mémoire et la nostalgie. L'auteur écrit ses nostalgies plurielles entre les plages dorées de sa ville, son collège, ses rues colorées et

les escaliers qui descendent et qui montent sans fin, lit-on dans l'avant-propos du recueil composé de 136 poèmes. "Les poèmes de Safi sont des pierres qu'il jette dans l'eau et qui nous éclaboussent. On ne peut rester insensibles devant ses belles métaphores", écrit, dans la préface du recueil, Marithé Pujol, de l'île de la Réunion, ancienne maîtresse des écoles à Béni Saf de 1962 à 1970.

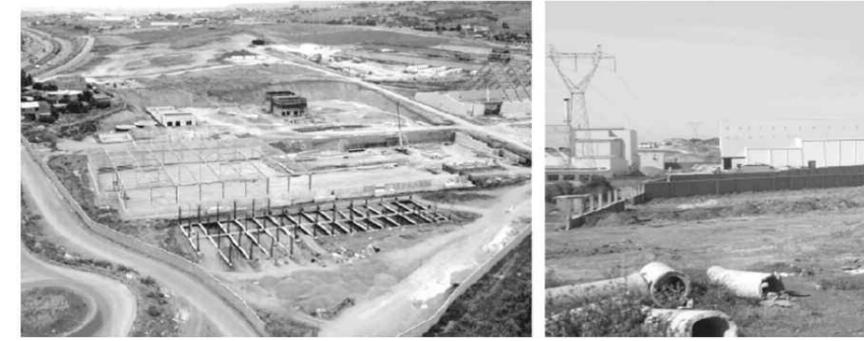
PARC INDUSTRIEL DE LARBATACHE (BOUMERDÈS)

Ce qui bloque les investisseurs

Parmi les 150 investisseurs ayant obtenu des terrains dans la zone industrielle de Larbatache, stratégique eu égard à sa proximité avec les voies de communication, seuls 54 ont reçu un permis de construire et pu entamer leurs projets.

Créé en 2015 pour booster les investissements, le parc industriel de Larbatache, à l'ouest de Boumerdès, peine à prendre forme. Le projet de sa viabilisation s'est avéré un véritable fiasco dont les coupables sont encore loin d'être désignés. « L'Aniref y a injecté près de 10 milliards de dinars, mais les entreprises engagées, parmi lesquelles l'ETRHB Haddad, n'ont réalisé que les routes. La zone n'est toujours pas raccordée aux réseaux d'électricité, de gaz, d'eau et de téléphone. Ce qui a retardé l'entrée en activité de plusieurs usines », dénonce un opérateur installé sur place. Parmi les 150 investisseurs ayant obtenu des terrains dans cette zone stratégique eu égard à sa proximité avec les voies de communication, seuls 54 ont obtenu un permis de construire et pu entamer leurs projets, a-t-on appris à la direction locale de l'industrie, gérée par intérim depuis plusieurs mois. « J'ai déposé ma demande de permis début 2019. J'attends à ce jour. Au départ, on a justifié les retards par l'incompatibilité du cahier des charges avec les plans de zoning du parc. Maintenant, on exige que je transfère les lignes et les poteaux électriques se trouvant près de mon lot », dénonce un investisseur qui ambitionne de réaliser une unité de fabrication d'équipements hydrauliques. Ses déboires dans les travées de l'administration ne sont pas près de finir. « Cela fait trois mois que j'ai fait une demande à Sonelgaz pour m'établir un devis en vue de changer l'itinéraire du réseau électrique. En vain », a-t-il ajouté.

Un autre investisseur pointe du doigt le guichet unique qui « fonctionne de manière archaïque », soulignant que « certaines directions mettent parfois plusieurs mois pour examiner leurs dossiers ». « La direction de l'urbanisme ne



nous communique jamais les réserves à la fois. Chaque semaine, on nous invente une histoire et un nouveau prétexte. Il n'y a que le médiateur de la République qui a tenté de aider à résoudre nos problèmes », dira un opérateur qui se plaint du changement de l'échéancier de paiement des redevances du terrain. « La direction des Domaines exige que je paye 100% alors que cela devrait se faire après 7 ans de l'obtention du terrain. En plus, on m'a pas encore délivré le permis pour entamer mon projet », s'indigne-t-il. Nos interlocuteurs soulèvent aussi le problème des erreurs administratives et l'incompatibilité des actes de concession avec le cahier des charges de la zone et les plans de délimitation des terrains.

Des projets d'envergure nationale en souffrance

D'une superficie de 137 ha, la zone devait abriter une centaine de projets d'envergure nationale, dont des unités de fabrication de médicaments et de produits agroalimentaires. La première liste des bénéficiaires de terrain contenait beaucoup de noms d'oligarques de l'ancien régime, à l'instar des Kouninef, Haddad, Maâzouz, etc. Mais leurs décisions d'attribution ont été annulées après l'avènement du hirak. Il n'y a pas longtemps, les autorités ont fait état de la récupération de 42 lots, justifiant cette décision par les retards enregistrés par leurs bénéficiaires de déposer les permis de construire. Mais certains se défendent par le fait que la zone ne soit pas dotée des commodités nécessaires, citant l'absence de l'électricité et du gaz, indispensables pour toute activité industrielle. Sur une trentaine de projets en cours de réalisation dans la zone, au moins cinq sont déjà achevés, mais seu-

lement une unité de fabrication de meubles est entrée en exploitation, a-t-on appris sur place. « On avait commencé en avril 2021. Depuis, nous n'avons jamais cessé de réclamer de nous alimenter en électricité.

Sans résultat. Aujourd'hui, on utilise un groupe électrogène que nous avons acquis à 480 millions et qui consomme une moyenne de 20 millions en gasoil chaque mois », se plaint un cadre de Mad-Con Création. Un peu plus loin, une autre usine flambant neuf destinée à la fabrication de tracteurs tarde à démarrer pour les mêmes motifs. De l'autre côté de la zone, les quelques investisseurs ayant entamé leurs projets sont dans un profond désarroi. Même ceux qui étaient pressés d'achever les travaux ont vite déchanté à cause du manque de commodités. Sensibilisés quant aux difficultés des opérateurs économiques, les ministres de l'Energie et de l'Industrie y ont effectué une visite d'inspection en avril dernier (lire l'encadré). Beaucoup de promesses ont été faites. Reste leur concrétisation dans les faits. « Est-il normal de réaliser une zone sans électricité ni gaz ou un point de rejet et de traitement des eaux usées ? Finalement, même les routes ont été mal faites et plusieurs axes n'ont pas été bitumés. Tout le monde se demande où sont passés ces 1000 milliards de centimes dépensés dans cette zone », martèle un investisseur, qui espère une prise en charge urgente de leurs doléances.

A noter que la zone de Larbatache fait partie des 50 parcs industriels créés en 2011 à l'échelle nationale pour bosser l'activité économique et répondre aux besoins exprimés en matière de foncier. Ces sites industriels ont englouti plus de 290 milliards de dinars, mais l'objectif attendu par leur création semble loin d'être atteint.

GHARDAÏA Lancement des travaux de la 1^{re} tranche de dédoublement de la RN-49

Confiés à quatre entreprises pour un délai de 15 mois, les travaux de dédoublement, d'élargissement et de modernisation de la RN-49 cibleront une distance de 20 kilomètres pour un coût de trois milliards de DA, selon la fiche technique du projet.

Ce dernier s'inscrit dans la stratégie de réalisation d'une voie expresse reliant Gharđaia à Ouargla, au titre du Schéma national d'aménagement du territoire, en vue de sa mise en adéquation avec le flux croissant de la circulation routière entre les wilayas du sud-est du pays et la route nationale RN-1, épine dorsale du réseau de circulation entre le Nord et le Sud du pays, a indiqué le wali de Gharđaia, Boualem Amrani, lors du lancement des travaux.

Cette opération permettra également d'éliminer l'ensemble des virages dangereux et les points noirs à l'origine d'accidents de la circulation sur le tracé de la RN-49, de réduire le temps et le coût du transport, d'améliorer la fluidité du trafic, le niveau de service, le confort et la sécurité routière, et de faciliter le transport des marchandises entre les villes du sud du pays et les grands centres de production et de distribution, a-t-il fait savoir.

Ces travaux seront suivis par le lancement d'autres tranches afin d'assurer la jonction routière sur près de 70 kilomètres avec les limites territoriales d'Ouargla, a indiqué le même responsable. La wilaya de Gharđaia compte un réseau routier de 1.190 km, dont 482 km de routes nationales, 299 km de chemins de wilaya et 416 km de routes communales ainsi que 52 ouvrages d'art, selon les données de la direction des Travaux publics.

SÉTIF

Plus de 5 quintaux de cannabis saisis et 12 individus arrêtés

Les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Sétif ont procédé au démantèlement d'un réseau criminel organisé composé de 12 individus activant dans plusieurs wilayas du pays et spécialisé dans le stockage, le transport et le trafic de drogues, et saisi plus de 5 quintaux de cannabis.

L'affaire a été déclenchée suite à des informations confirmées faisant état d'une importante quantité de drogues chargées à bord d'un véhicule devant transiter par le territoire de compétence vers une wilaya de l'est du pays via des routes nationales, a indiqué samedi un communiqué des services de la Gendarmerie nationale.

Exploitant ces informations, les éléments de la Gendarmerie nationale ont mis sur pied un plan qui s'est soldé par l'interpellation du conducteur, a ajouté la même source, précisant que la fouille du véhicule avait permis de découvrir une importante quantité de drogues.

L'intensification des investigations qui ont concerné plusieurs wilayas du pays ont donné lieu au démantèlement du réseau constitué de 12 individus, et à la saisie de plus de 5 quintaux de cannabis, de 10 véhicules et d'un motocycle outre un appareil de communication et un montant considérable, précise-t-on de même source. Les mis en cause en été déférés devant le procureur de la République territorialement compétent, a conclu le communiqué.

AIN-DEFLA

Hausse de la production halieutique, une aubaine pour les habitants

L'abondance de la production nationale de poisson constatée ces derniers temps a permis aux habitants d'Ain Defla de consommer ce produit à un "bon prix", a-t-on relevé dimanche, à la direction locale de la pêche et de l'aquaculture.

"La production nationale abondante de poisson, notamment le Saurel (appelé communément Saourelle) et la Bogue (Bouga), des espèces qui appartiennent à la catégorie des poissons bleus, a permis aux habitants des wilayas de l'intérieur du pays, dont Ain-Defla, de bénéficier de cette aubaine et d'avoir le poisson à des prix abordables", a affir-

mé le directeur de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya, Abdelhakim Lazaâr, dans une déclaration à l'APS. Le même responsable a souligné que les points de vente de poisson se trouvant à travers la wilaya d'Ain Defla, notamment à El Attaf, Ain Defla, Khemis Miliana, "ont connu, durant cette saison, une abondance assez conséquente qui s'est répercutée sur le prix du poisson, variant entre 200 DA et 350 DA le kilo, alors qu'il coûtait plus de 1.000 DA le kilo pendant la saison hivernale". Il a ajouté qu'il était "important" pour le secteur de la pêche et de l'aquaculture

que le citoyen puisse "consommer, en cette période d'abondance de la production du poisson, un aliment très important pour l'équilibre alimentaire et qui contribue également à la sécurité alimentaire", a-t-il ajouté.

Le même responsable a observé que le citoyen "a apprécié cette baisse significative des prix du poisson", comparativement aux prix des viandes rouge et blanche, mettant en avant "l'importante production enregistrée cette année au niveau de tous les ports de pêche des wilayas côtières".

APS

LA HAUSSE DES COURS DE PÉTROLE NE CONCERNE PAS SEULEMENT L'OPEP

La Russie en tire d'énormes profits

Les pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole ont concocté, après des tractations avec la Russie, un plan destiné à contrôler la situation de l'offre et de la demande sur le marché international.

PAR AMAR AOUIMER

Il s'agit, donc, d'aligner le niveau de production du mois de septembre sur celui du mois d'août, à savoir la réduction de 100.000 barils par jour.

Il existe, de ce fait, une concertation et des accords tacites entre l'Opep et la Fédération de Russie pour la régulation des cours de pétrole, en raison du contexte international induit par la crise économique et énergétique mondiale, ainsi que les conséquences négatives de la guerre en Ukraine et les sanctions économiques infligées à la Russie.

La flambée des prix des énergies fossiles fait entrer 158 milliards d'euros dans les caisses de la Russie, rapporte l'agence de presse française.

Selon un rapport du Centre for research on energy and clean Air (CREA), basé en Finlande, les exportations d'énergies fossiles ont contribué pour 43 milliards d'euros au budget fédéral de la Russie qui profite des cours élevés de l'énergie. Remettant en question les sanctions occidentales prises contre Moscou, les auteurs estiment que des règles « plus fortes » doivent être mises en place pour éviter que le pétrole russe n'entre sur des marchés sur lesquels il est censé être interdit, indique cette même source.

Les sanctions prises par l'Union européenne n'empêchent pas la Russie de s'enrichir. C'est du moins ce que relève un rapport le CREA. Selon lui, « la flambée des cours des énergies fossiles signifie que les revenus actuels de la Russie sont bien au-dessus de ceux des années précédentes en dépit des réductions des volumes exportés », souligne cette même source.

Celle-ci ajoute que "les cours du pétrole ont fortement grimpé au début de la guerre avant de reculer plus récemment tandis que ceux du gaz continuent d'atteindre des sommets.



Lundi, le prix de référence du gaz en Europe a grimpé de 30%, jusqu'à 272 euros le mégawattheure à l'ouverture du marché, regagnant une grande partie du terrain cédé la semaine dernière".

Le prix du gaz avait, en effet, nettement reflué, chutant de plus d'un tiers pour finir à 210 euros le mégawattheure sur le marché de référence, le TTF néerlandais, après avoir frôlé son record historique de 345 euros le mégawattheure le 26 août. Pour rappel, en début d'année, il évoluait autour des 70 euros. « On estime que les exportations d'énergies fossiles ont contribué pour 43 milliards d'euros au budget fédéral russe, aidant à financer des crimes de guerre en Ukraine », ont calculé les auteurs.

L'Union européenne, premier importateur des énergies fossiles russes

Ces chiffres ont été estimés sur les six premiers mois de la guerre qui ont suivi l'invasion de l'Ukraine par la Russie, soit du 24 février au 24 août. Sur cette période, le CREA estime que le premier importateur des énergies fossiles russes a été l'Union européenne (pour 85,1 milliards d'euros), suivie par la Chine et la Turquie, indique l'AFP.

L'agence poursuit : "L'UE a décidé d'un embargo progressif sur ses importations de pétrole et de produits pétroliers. Elle a aussi déjà mis fin à ses achats de charbon, mais le gaz russe, dont elle est très dépendante, n'est pour l'instant pas concerné. Le

centre de recherche estime, toutefois, que l'embargo européen sur le charbon - mis en œuvre le 10 août - a porté ses fruits, les exportations russes étant depuis tombées à leur plus bas niveau depuis l'invasion de l'Ukraine". "La Russie a échoué à trouver d'autres acheteurs", écrivent les auteurs du rapport.

Les sanctions occidentales trop aisément contournées

Le CREA juge, en revanche, que des règles "plus fortes" doivent être mises en place pour éviter que le pétrole russe n'entre sur des marchés sur lesquels il est censé être interdit. Les sanctions occidentales sont aujourd'hui trop aisément contournées, selon lui. "L'UE doit interdire l'utilisation de navires et de ports européens pour l'acheminement de pétrole russe vers des pays tiers", estime-t-il ainsi. Le Royaume-Uni est également appelé à bannir la participation de son secteur de l'assurance à de tels transports internationaux, note ce média français.

Les pays de l'Opep discutent avec la Russie, pays allié

De leur côté, les pays du G7 ont décidé vendredi de plafonner « urgemment » le prix du pétrole russe, un mécanisme complexe à mettre en place et destiné à porter un nouveau coup à la manne énergétique de Moscou. Ce à quoi le vice-Premier ministre russe chargé des questions énergétiques, Alexandre Novak, a répondu à l'issue d'une réunion par

visioconférence des pays de l'Opep : "Nous examinerons comment la situation sur le marché va évoluer, car il existe de nombreuses incertitudes", faisant, donc, référence aux propos du G7 concernant le plafonnement du prix du pétrole russe. "Nous avons convenu que nous continuerions à nous réunir mensuellement afin de proposer les solutions les plus rationnelles pour le marché", a-t-il poursuivi. Alexandre Novak avait déjà prévenu que la Russie ne vendrait tout simplement plus de pétrole aux pays plafonnant les prix.

Lundi, les pays de l'Opep ont annoncé avoir décidé de réduire leur production pour soutenir les prix face aux craintes de récession, une première depuis plus d'un an et les coupes drastiques effectuées en raison de la pandémie de Covid. Les représentants des treize membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs dix alliés ont ainsi convenu de "revenir aux quotas du mois d'août", soit une baisse de 100.000 barils comparée à septembre, a annoncé l'alliance dans un communiqué, ajoute cette même source. Le vice-Premier ministre russe chargé des Questions énergétiques a jugé cette décision en phase avec "la situation actuelle". Les autorités russes tentent, donc, de maintenir la coordination avec les pays exportateurs de pétrole pour trouver des solutions à même de limiter l'effet des sanctions imposées par les pays occidentaux touchés durement par crise énergétique.

A. A.

50E CONFÉRENCE INTERNATIONALE GASTECH

Sonatrach présente à Milan

Le groupe Sonatrach prend part à la 50e édition de la Conférence internationale GasTech qui se tient à Milan (Italie) du 5 au 8 septembre, indique un communiqué du Groupe.

"Sonatrach prend part aux travaux de la 50e édition de la

Conférence internationale GasTech avec une délégation représentant les diverses activités du groupe conduite par la vice-présidente chargée de l'activité Marketing, Fatima Nefah", a précisé le communiqué.

La Compagnie nationale par-

ticipe à cet évènement avec un stand pour exposer ses activités et projets en termes d'industrie et de commercialisation de gaz.

Cette manifestation regroupe les plus importants acteurs du domaine énergétique à l'échelle internationale ainsi

que les auteurs des politiques énergétiques au monde, notamment en matière de gaz, de gaz liquéfié et d'activités liées à la lutte contre les émissions de gaz, lit-on sur le communiqué de ce Groupe public.

La conférence permet aux

professionnels du domaine du gaz d'échanger sur les différents modèles économiques relatifs à cette industrie ainsi que les projets et les innovations en matière de réduction de gaz à effet de serre, conclut le communiqué.

R. E.

TRANSITION AU MALI

Le Gouvernement demande la levée des sanctions de l'UA et de la Cédéao

Le Mali a demandé hier à Lomé (Togo) la levée des sanctions imposées par les organisations africaines, à savoir l'Union africaine (UA) et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), mettant en avant des progrès accomplis vers un retour à l'ordre constitutionnel.

« **L**'une des priorités majeures du gouvernement de transition reste l'organisation d'élections libres, transparentes et crédibles en vue du retour à un ordre constitutionnel, apaisé et sécurisé dans le délai de 24 mois » à compter de mars 2022, a déclaré le ministre malien des Affaires étrangères, Abdoulaye Diop, devant la 3e réunion du Groupe de suivi et de soutien à la transition au Mali (GST-Mali). « Les avancées indéniables (réalisées par le gouvernement malien) ainsi que son engagement et sa détermination manifeste à poursuivre cette dynamique positive plaident



incontestablement pour un examen favorable de notre requête en faveur de la levée de la mesure de suspension de mon pays des instances de l'Organisation continentale » (l'UA), a ajouté M. Diop. L'UA et la Cédéao ont suspendu le Mali après les deux changements anticonstitutionnels de gouvernement en 2020 et 2021. Après que les autorités de transition se sont engagées à organiser des élections en février 2024, la Cédéao a levé

de sévères sanctions financières et commerciales infligées en janvier 2022. Mais la suspension du Mali des organisations africaines est restée en vigueur, de même que des sanctions individuelles prises par la Cédéao fin 2021 contre quelque 150 membres des autorités de transition. « Le Gouvernement du Mali demande la levée de ces mesures afin de favoriser une pleine coopération avec tous les partenaires », a dit Abdoulaye

Diop devant le GST-Mali, qualifiant les sanctions encore en vigueur d'« entraves ». Ce groupe a été mis en place à l'initiative de l'Union africaine avec l'accord du gouvernement malien pour soutenir et accompagner les autorités maliennes dans la conduite de la transition et ce, en coordination avec les partenaires du Mali. Il est co-présidé par l'Union africaine, la Cédéao et l'ONU.

TCHAD

Le dialogue de réconciliation nationale prolongé de 10 jours

Le dialogue de réconciliation nationale, lancé il y a deux semaines par les autorités de transition au Tchad, et censé s'achever le 20 septembre, a été prolongé d'au moins 10 jours en raison de nombreuses interruptions, selon l'agenda adopté avant-hier. Mahamat Idriss Déby, arrivé au pouvoir en avril

2021 à la tête d'un Conseil militaire de transition (CMT), au lendemain de la mort de son père, Idriss Déby, avait promis d'organiser un dialogue avec l'opposition civile et armée pour permettre, au terme de la transition, le transfert du pouvoir aux civils et des élections dans un délai de 18 mois,

renouvelable une fois. Plusieurs fois reporté, ce dernier s'est ouvert le 20 août dernier à N'Djamena. Un nouvel agenda soumis par le Présidium, l'instance chargée de diriger les travaux du DNIS entre les oppositions civiles, armées et autorités de transition, a été adopté par l'Assemblée plénière de

quelque 1.400 délégués censés représenter toute la société tchadienne. « Compte tenu du nombre de thématiques et des débats en plénière, qui peuvent aller au-delà des prévisions, on ne peut pas tenir la date du 20 septembre », a déclaré le porte-parole du Présidium, Limane Mahamat

SHTAYYEH DÉNONCE

Atteintes sionistes visant des organisations palestiniennes

Le Premier ministre palestinien, Mohammed Shtayyeh, a dénoncé de nouveau, avant hier, les atteintes sionistes visant des organisations palestiniennes, considérant les faits comme une mesure « illégale » et « illégitime ». M. Shtayeh s'est exprimé lors d'une visite qu'il a effectuée au sein de la Fondation Addameer, qui a été fermée par les forces sionistes, ainsi qu'un certain nombre d'organisations palestiniennes, accompagné d'ambassadeurs de plus de 16 pays et des membres d'organisations internationales de défense des droits de l'homme travaillant en Palestine. A cette occasion, le Premier ministre palestinien a expliqué que « ces institutions opèrent dans le cadre de la loi palestinienne, sont autorisées par le gouvernement



de l'Etat de Palestine, et la puissance occupante n'a en aucun cas le droit de les attaquer ». Les mesures de l'occupation visant à fermer un certain nombre d'institutions de la société civile

qui opèrent au cœur des villes palestiniennes sont, pour le responsable palestinien, « nulles, illégales et illégitimes ».

Agences

ROYAUME-UNI

Liz Truss, nommée Première ministre britannique

Liz Truss a été nommée officiellement, hier, Première ministre britannique par la reine Elizabeth II lors d'une audience au château écossais de Balmoral, ont indiqué les services de la monarchie. Des images diffusées par le palais montrent la souveraine de 96 ans, s'appuyant sur une canne, serrant la main de la nouvelle dirigeante de 47 ans, qui devient le 15e chef de gouvernement de ses 70 ans de règne. « La reine a reçu en audience la députée Elizabeth Truss aujourd'hui et lui a demandé de former un nouveau gouvernement », a indiqué le palais de Buckingham dans un communiqué. Elizabeth II avait reçu peu avant Boris Johnson, qui lui avait présenté sa démission après un peu plus de trois ans au pouvoir.

Agences

LIGUE 1

Plusieurs clubs sanctionnés par la commission de discipline

La Commission de discipline de la LFP a infligé plusieurs amendes à la JS Saoura pour diverses raisons dont la principale est le non respect de l'accueil du MC Alger (2-0), lors de la 1re journée du championnat de Ligue 1, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP).

La commission de discipline qui avait décidé la semaine dernière de laisser le dossier du match JSS-MCA ouvert pour complément d'informations et de convoquer les SG des deux équipes, a infligé 200.000 DA d'amende à la JSS pour "non respect de l'accueil de l'équipe visiteuse", indiqué un communiqué de la LFP publié sur son site officiel. La JSS a écopé d'une deuxième amende de 100.000 DA pour "présence du personnel étranger dans le tunnel menant à l'accès du terrain et autour de l'aire de jeu".

Le club de Béchar a été également sanctionné d'une mise en garde et d'une troisième amende de 100.000 DA pour "utilisation et jets de fumigènes" (1re infraction).

De son côté, le MCA a écopé d'une mise en garde et condamné à payer une amende de 100.000 DA pour "utilisation et jets de fumigènes" (1ère infraction). D'autre part, plusieurs joueurs ont été sanctionnés d'un match de suspension et 30.000 DA d'amende pour "contestations de décisions" lors de la deuxième journée de L1.

Il s'agit de Boukhenchouche Salim (JSK), Harrag Chemseddine (JSK), Baakoh Maxwell (USMK), Sameur Abd El Halim (USMK) et Ghorab Abdelkader (MCEB) qui lui a été exclu lors du match face à la JSS.

La commission de discipline a décidé lors de sa réunion de lundi de sanctionner financièrement plusieurs autres clubs. Ainsi, la JSK devra s'acquitter d'une amende de 30.000 DA pour "utilisation de fumigènes dans les tribunes", tout comme le MCEB. Le CSC et le RC Arbaa ont été condamnés à 60.000 DA d'amende pour "utilisation de fumigènes dans les tribunes" (Récidive). La même sanction a été infligée à l'ES Sétif qui a écopé également d'une mise en garde et une seconde amende de 50.000 DA pour "pénétration d'un supporter sur le terrain".

Le HBCL devra pour sa part payer une amende de 50.000 DA pour "absence de tableau d'affichage".

ORGANISATION DE LA CAN-2025

Pas encore le moment d'évoquer une éventuelle candidature algérienne

Le président de la Fédération algérienne de football, Djahid Zefizef, a indiqué qu'il était encore prématuré d'évoquer une éventuelle candidature de l'Algérie pour accueillir la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2025) qui pourrait être retirée de la Guinée.

"Je dois dire que rien n'est encore officiel concernant le retrait de l'organisation de la CAN-2025 à la Guinée. Tant que la Confédération africaine de la discipline n'a pas encore tranché sur le sujet, on ne peut annoncer quoi que ce soit concernant une éventuelle candidature algérienne. Ce serait incorrect aussi de la faire de notre part du point de vue déontologique", a déclaré, lundi, à la presse le patron de la FAF à l'issue du match Algérie-Arabie saoudite comptant pour les demi-finales de la Coupe arabe des moins de 17 ans tenue au stade Abdelkrim Kerroum à



Sig (Mascara). La presse internationale a évoqué cette semaine la possibilité de voir la CAF retirer à la Guinée l'organisation de la CAN-2025. Ce bruit qui court depuis quelques jours est né d'un constat négatif qu'aurait établi la commission d'inspection de l'instance continentale après sa récente visite en Guinée sur l'état d'évolution des préparatifs du rendez-vous footballistique africain. Par ailleurs, le président de la FAF reste persuadé que l'Algérie "dis-

pose d'infrastructures répondant aux normes et qui lui permettent de postuler à l'organisation de compétitions internationales", a-t-il assuré. Pour rappel, l'Algérie s'appête à accueillir, en janvier et avril 2022, deux épreuves footballistiques africaines, à savoir, le Championnat d'Afrique des nations des joueurs locaux (CHAN) et la Coupe d'Afrique des moins de 17 ans qualificative à la Coupe du monde de cette catégorie.

LIGUE 1 (3E J)

Le CRB et l'USMA enchaînent, la JSK s'écroule

Le CR Belouizdad, triple tenant du titre, et l'USM Algérie ont réalisé la passe de trois en remportant leurs troisième succès de rang aux dépens respectivement le MC Oran (2-0) et la JS Kabylie (1-0), à l'occasion des matchs avancés de la 3e journée du championnat de Ligue 1 professionnel de football disputés mardi. Emmené par un son artilleur Karim Aribi, le CRB s'est imposé logiquement contre une équipe de Hamraoua pas encore au niveau et qui est en train de payer cher une intersaison mouvementée. Deux réalisations de l'ex-attaquant de Nîmes (14' sp, 43') ont permis aux hommes de Nabil Kouki de remporter trois précieux points et de consolider leur place

de co-leader avec l'USM Alger. Une victoire qui fera beaucoup de bien au représentant algérien en Ligue des champions de la CAF avant d'affronter les Sierra Léonais de Bo Rangers FC samedi prochain à 17h00 au stade Samuel Kayon à Paynesville. De son côté, l'USM Alger a enregistré sa troisième victoire consécutive en venant difficilement à bout d'une équipe de la JS Kabylie qui peine beaucoup en ce début de saison. Les Rouge et Noir ont du attendre la 72e minute pour débloquent la situation compliquée grâce à son attaquant Abderrahmane Meziane, auteur de l'unique but. Avec ce troisième succès de suite, les hommes de Boualem Charef

réalisent une excellente entame de saison en attendant les prochaines journées. En revanche, rien ne va plus à la JSK, désormais lanterne rouge avec 0 point, une situation inquiétante pour le vice-champion d'Algérie à quelques jours de son match de Ligue des champions contre les Sénégalais de Casamance FC dimanche prochain à 18h00 à Thies. La 3e journée de Ligue 1 se poursuivra vendredi et samedi prochains avec le déroulement des six derniers matchs dont celui du CS Constantine qui tentera à l'occasion de la réception du HB Chelghoum Laid de signer sa troisième victoire et rejoindre le CRB et l'USMA en tête du classement.

COUPE ARABE (U17)

"Une finale serrée contre le Maroc"

L'entraîneur de la sélection algérienne de football des moins de 17 ans (U17), Rezki Remmane, a déclaré, mardi à Oran, qu'il s'attendait à une "finale serrée" contre le Maroc jeudi (20h00) au stade Abdelkrim-Kerroum de Sig (Mascara) dans la dernière étape de la Coupe arabe de cette catégorie qu'abrite l'Algérie depuis le 23 août dernier.

"Ce sera un match difficile pour les

deux équipes. Je m'attends à une bataille sportive entre deux sélections qui ont réussi un véritable exploit en parvenant à se qualifier à ce dernier stade de la compétition", a-t-il dit en conférence de presse commune avec son homologue du Maroc, Saïd Chiba.

Les jeunes des Verts ont validé leur billet aux dépens de l'Arabie saoudite (0-0/ 5 tab 4), alors que les Lionceaux

de l'Atlas ont pris le meilleur sur le Yémen (2-0), lors des deux demi-finales tenues lundi à Sig.

Se réjouissant du progrès réalisé par les deux finalistes depuis leur dernière sortie en championnat nord-africain, le coach national a estimé avoir atteint l'objectif tracé avant le début de cette Coupe arabe, qui était "d'aller le plus loin possible dans ce tournoi".

LES 100 VIDÉOS QUI ONT FAIT RIRE LE MONDE ENTIER



21h00 **W9**

Pour accompagner le classement des 100 meilleures vidéos qui ont fait trembler de peur et mourir rire la planète entière, Issa Doumbia, entouré de ses fidèles acolytes, du chef Norbert Tarayre, de l'artiste Priscilla Betti, et la présentatrice Séverine Ferrer, a imaginé des défis tous plus cauchemardesques les uns que les autres. Ainsi, ses comparses et leur invitée du jour, la miss France 2016 Iris Mittenaere, vont devoir affronter quelques défis qui vont les placer devant leurs pires phobies. Monstres, fantômes, portes qui claquent, scènes de paniques à faire frémir, frissons et fous rires sont au rendez-vous.

Y'A QUE LA VÉRITÉ QUI COMPTE



21h00 **C8**

Vingt ans après la diffusion de "Y'a que la vérité qui compte !", Pascal et Laurent proposent de partager avec les téléspectateurs les meilleures séquences de leur émission culte. Au début des années 2000, cette émission réunissait entre 3 et 4 millions de personnes chaque lundi sur TF1. Aujourd'hui, elle a plus de 2 milliards de vues sur les réseaux sociaux et sur YouTube ! Emotions garanties avec ce grain de nostalgie aimé par de nombreuses personnes qui pourront retrouver leur émission préférée d'il y a vingt ans.

ENVOYÉ SPÉCIAL



21h00 **•2**

« Inceste : ne plus se taire » : un Français sur 10 aurait été victime d'inceste, ces agressions sexuelles commises au sein même des familles. Depuis un an, des milliers de personnes sont venues témoigner devant les représentants de la Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants (Ciivise). • « Fibre optique : friture sur la ligne » : plus de téléphone, de télé ni d'internet depuis des mois. Des câbles emmêlés ou coupés. A cause d'un excès de sous-traitance, 15 à 20% des abonnés seraient touchés par un dysfonctionnement de la fibre optique. • « C'est mon histoire : Atifa, réfugiée afghane » • « Ces morts que la Russie ne veut pas voir ».

HORS SAISON



21h00 **•3**

Malgré les dénégations de Sterenn et tous ses efforts pour nier l'implication de son fils dans un meurtre, ce dernier est finalement embarqué pour être interrogé. Ses collègues l'excluent de l'enquête en raison de ses liens avec le suspect et de son manque d'impartialité évident. Un policier français intervient également dans cette affaire et pose des questions pour le moins gênantes et de plus en plus précises. Face aux réponses peu convaincantes du jeune homme, les forces de l'ordre finissent par se poser des questions et suspecter mère et fils d'avoir participé au crime...



LA SÉLECTION DE MIDI LIBRE

CRIME À CIEL OUVERT



21h00 **arte**

Inspecteur de la police criminelle fédérale, Maik Briegand est envoyé à Lauchhammer, sa ville natale de Basse-Lusace, pour y élucider une sombre affaire : le meurtre d'une jeune fille dont le cadavre a été retrouvé sur la rive d'un lac. Sur place, il est contraint de faire équipe avec l'énergique enquêtrice Annalena Gottknecht. Les deux policiers n'ont pas les faveurs des forces de l'ordre locales. Faute d'indices, leur enquête peine à avancer, jusqu'à l'identification de la victime, Ramona Schinschke, âgée de 17 ans. Rapidement, les soupçons se portent sur Juri, son ex-petit ami...

GRAND CONCERT URBX



21h00 **•4**

Plus de 9000 personnes s'étaient donné rendez-vous sur la Grand-Place de Roubaix le jeudi 23 juin 2022 à l'occasion du festival URBX, le temps d'une grande soirée gratuite. Le festival des cultures urbaines de Roubaix réunit cinq disciplines : la musique avec le rap, la danse avec le break dance, le sport avec le parkour, la mode et les arts plastiques. A l'affiche de cette grande soirée, plusieurs artistes : Hatik, Ronisia, Bekar, Blaiz, Fayah, A2H, Laeti, James BKS, ou encore Kanoé.

CAUCHEMAR EN CUISINE



21h00 **•6**

Philippe Etchebest intervient dans le restaurant d'Isabelle et Daniel à Argelès-sur-Mer. Il y a quelques mois, ce couple a tout lâché pour acquérir un restaurant touristique au bord de la mer. Ils ont investi toutes leurs économies pour accomplir le rêve d'Isabelle et sont accompagnés au quotidien par Mickael, le fils de Daniel, qui travaille en cuisine. Dès son arrivée, le chef a très vite compris que cette histoire de famille n'allait pas être de tout repos ! Car dans cet établissement, des histoires ici y en a pleins, que ce soit en salle ou en cuisine, Philippe Etchebest n'est pas au bout de ses surprises !

WISE LE CŒUR



21h00 **TF1**

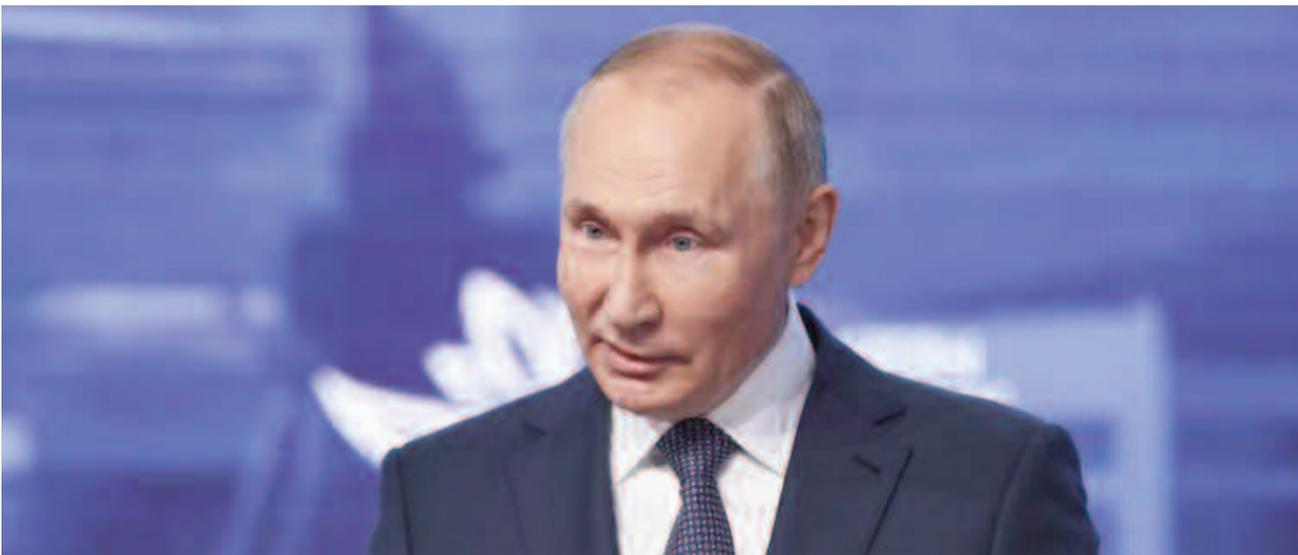
Julia auditionne un individu venu spontanément avouer un meurtre. Fort agité, il semble en proie à des hallucinations qui s'amplifient au fur et à mesure de son récit. Une nouvelle fois, Julia et Novak sont en désaccord sur la marche à suivre. La capitaine se heurte aux volontés d'économies prônées par son commissaire. Sur la scène du crime, l'équipe trouve une fillette de 11 ans en état de choc. Quant à la victime, il s'agit d'une thérapeute pour enfants, spécialisée dans les troubles liés à l'autisme. Plongée dans ses souvenirs, Julia se rappelle qu'elle avait traqué un fantôme durant une nuit de pleine lune...

<p>Web : www.lemidi-dz.com</p> <p>MIDI Quotidien national d'information <i>Libre</i></p> <p>Gérant : Reda Mehigueni e-mail : direction@lemidi-dz.com</p> <p>La rédaction e-mail : redaction@lemidi-dz.com</p>	<p>Standard : 021.18.22.67 Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67 Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67 publicite@lemidi-dz.com Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP 01, avenue Pasteur, Alger</p>	<p>Impression :</p> <p>Centre : SIA Diffusion : Midi Libre</p> <p>EURL Midi Libre au capital social de 12.000.000 DA Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16</p> <p>Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.</p>	<p>La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.</p>
--	--	--	--

Fajr	04:49
Dohr	12:45
Asr	16:21
Maghreb	19:06
Icha	20:31

POUTINE

LA RUSSIE NE LIVRERA NI PÉTROLE NI GAZ SI LES PRIX SONT PLAFONNÉS



La Russie ne livrera plus de pétrole ou de gaz aux pays qui plafonneraient les prix des hydrocarbures vendus par Moscou, a prévenu mercredi le Président Vladimir Poutine, au moment où les Occidentaux travaillent à une telle mesure. Plafonner les prix "serait une décision absolument stupide," a lancé M. Poutine lors d'un forum économique à Vladivostok (Extrême-Orient russe). "Nous ne livrerons rien du tout si c'est contraire à nos intérêts, en l'occurrence économiques. Ni gaz, ni pétrole, ni charbon (...). Rien," a-t-il ajouté. "Nous ne fournirons rien en dehors du cadre des

contrats" signés avec les pays importateurs, a encore affirmé M. Poutine devant des dirigeants économiques russes et asiatiques. "Mais ceux qui essaient de nous imposer quelque chose ne sont pas en mesure aujourd'hui de nous dicter leur volonté," a-t-il lancé.

Le Dirigeant russe a appelé les pays européens à "revenir à la raison," au moment où des voix s'élèvent en Occident pour accuser la Russie d'utiliser l'énergie comme une "arme" en représailles aux sanctions liées à l'intervention militaire russe en Ukraine. Des accusations rejetées mercredi par Vladimir Poutine: "Encore

un non-sens!" a-t-il lancé.

Selon le Président russe, les Européens, confrontés à une envolée des prix, "ont plusieurs solutions : soit subventionner les prix élevés (de l'énergie), (...) soit réduire la consommation." "D'un point de vue économique, c'est correct. Mais d'un point de vue social, c'est dangereux. Cela peut provoquer une explosion," a-t-il mis en garde. "Il vaut mieux respecter les obligations contractuelles, les règles civilisées," a-t-il fait valoir. "Il est impossible de nuire aux lois économiques objectives. Sinon cela vous reviendra comme un boomerang," a-t-il prévenu.

SAHARA OCCIDENTAL

Arrivée d'une aide humanitaire symbolique du Panama

Une aide humanitaire symbolique en provenance de l'État du Panama est arrivée mardi aux camps des réfugiés sahraouis, indique l'agence de presse sahraouie (SPS).

Cette aide qui comprend du matériel médical, des médicaments, des articles scolaires et des produits alimentaires, a été donnée par l'association panamienne de solidarité avec la cause sahraouie.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la campagne de solidarité avec le peuple sahraoui à laquelle ont participé toutes les catégories de la société civile sahraouie et des syndicats.

L'ambassadeur sahraoui à Panama, Sid Ahmed El-Derbali a souligné que "cette aide humanitaire symbolique s'inscrit dans le cadre de la solidarité de la société civile de Panama avec le peuple sahraoui et sa cause juste."

Des membres du Croissant rouge sahraoui et des membres du ministère des Affaires étrangères ont réceptionné cette aide au siège du Croissant rouge à Chahed El-Hafedh.

CHAN-2022

TIRAGE AU SORT LE 1^{er} OCTOBRE EN ALGÉRIE

"Le tirage au sort du Championnat d'Afrique des Nations CHAN) Algérie 2022, aura lieu le samedi 1^{er} octobre 2022 en Algérie," a annoncé mercredi la Confédération africaine de football.

"La liste es pays qui participeront au Championnat d'Afrique des Nations (CHAN), compétition réservée aux joueurs évoluant dans les championnats locaux," a été confirmée à l'issue du dernier tour des éliminatoires qui se sont déroulées le weekend dernier sur l'étendue du continent.

Le CHAN aura lieu en Algérie du 13 janvier au 4 février 2023. Ce sera la septième édition de la compétition mettant en vedette des joueurs qui évoluent dans leurs championnats nationaux respectifs. Pour la première fois, 18 équipes prendront part au CHAN. Cela suite à la décision de la CAF d'augmenter le nombre d'équipes participantes. De huit participants lors de la première édition en 2009, le nombre est monté à 16 lors de la deuxième édition au Soudan en 2011 et

désormais ce sont 18 équipes qui participent à la phase finale.

Ci-dessous la liste complète des équipes qualifiées :

ZONE NORD: Algérie (pays hôte), Maroc (vainqueur en 2018, 2020), Libye (vainqueur en 2014).

ZONE OUEST: Sénégal (4^e place en 2009), Mali (finaliste en 2016, 2020), Mauritanie (3^e participation)

ZONE B OCCIDENTALE: Côte d'Ivoire (3^e place en 2016), Niger (4^e apparition), Ghana (finaliste en 2009, 2014)

ZONE CENTRALE: Cameroun (4^e place en 2020), Congo (4^e apparition), RD Congo (vainqueurs en 2009, 2016)

ZONE CENTRE-EST: Ouganda (6^e apparition), Soudan (3^e place en 2011, 2018), Ethiopie (3^e apparition)

ZONE SUD: Mozambique (2^e apparition), Angola (deuxième place en 2011), Madagascar (1^{ère} apparition).

SALON NATIONAL DE LA CLIMATOLOGIE DE L'USTHB

La première édition prévue en octobre

La 1^{ère} édition du séminaire et du Salon nationaux de la climatologie de l'USTHB se tiendra du 24 au 26 octobre prochain. Au cours de cet événement qu'organisent le Club "ORBIS" et l'équipe "Risques climatiques dans les milieux urbains" (Laboratoire "LREAU"), de la faculté des sciences de la terre, de la géographie et de l'aménagement du territoire à l'USTHB, un hommage sera rendu au Pr. Abderrahmane Medjrab, considéré comme le premier Professeur en climatologie en Algérie. Du haut d'une riche expérience scientifique, il a été sollicité en tant qu'expert auprès du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en 2010 et 2020. Pour les organisateurs, il sera question "d'identifier les différents types d'événements climatiques tels que la sécheresse, les vagues de chaleur, les averses intenses, ainsi que d'autres fléaux en relation avec le climat à l'image des inondations, glissements de terrains, fonte de glace, changement du trait des côtes, d'une manière plus efficace dans son intensité, sa durée, son étendue spatiale et sa probabilité de récurrence." "Ainsi, chercheurs, enseignants, décideurs, étudiants, et professionnels de différents domaines et secteurs, en relation avec la climatologie, auront à débattre des problèmes rencontrés, de partager et d'échanger les différentes idées et renseignements dans l'objectif de trouver les solutions adéquates, pertinentes et durables," lit-on dans le préambule introductif du séminaire. Les thèmes de ce séminaire visent à traiter différents axes de plusieurs domaines pour atteindre les objectifs et solutions fixés. Parallèlement à cet événement, un salon dédié aux solutions et nouveautés pour l'analyse et la protection du climat est prévu. L'objectif est de permettre aux différents organismes et entreprises du secteur public et privé d'exposer et partager leur savoir-faire dans le domaine, pour une meilleure visibilité de toutes les solutions proposées. Outre l'intelligence artificielle, notamment la modélisation climatique et l'analyse et prévision, sont également prévus des thèmes liés à la sécurité alimentaire dans le contexte des changements climatiques ; la gestion intégrée des ressources en eau face aux changements climatiques.